

INSCRIPTIONS GITES

SAISON 2023/2024



Pour votre confort et vos talents de skieur, nous vous proposons pour cette saison d'hiver : Bourg St Maurice & Chamrousse, pas de linéaire cette année.
Le principe sera le même que les autres années « Tirage au Sort »,.

- **Du Lundi 13 Novembre au Mardi 28 Novembre** : pour les Agents qui n'ont pas bénéficiés de location pendant les vacances scolaires d'hiver 2022-2023.

Inscription au CSE ou par e-mails auprès de :

corinne.espinosa-trombetta@totalenergies.com et
alain.pett@totalenergies.com

En mentionnant :

- La date,
- La destination,
- Et un 2^{ème} choix.

(vous trouverez l'imprimé en pages suivantes)

- **Le 29 Novembre à 09 H 30** : au CSE tirage au sort des inscrits et possibilités d'être présent. **La priorité se fera à partir de la liste du tirage au sort**. Les Agents seront contactés au plus vite pour donner leur choix de location.
- **A Partir du 30/11** : Les inscriptions seront ouvertes aux Agents non prioritaires.
- **A Partir du 4/12** : Les retraités pourront s'inscrire.

INSCRIPTIONS GITES

SAISON 2023/2024

- BOURG SAINT MAURICE : Appartement du CSE : 4 personnes
(ouvert toute l'année).
- CHAMROUSSE : Appartement 3 pièces, 6 personnes
(Période : 23/12/2023 au 16/03/2024).

Pendant les périodes de Vacances Scolaires

Les locations sont d'une durée de 7 jours (du samedi au samedi).

Concerne uniquement les vacances scolaires: de NOEL du 23/12/23 au 06/01/24, de FEVRIER du 17/02/24 au 03/03/24, et PAQUES du 13/04/24 au 27/04/24.

Pendant les périodes Hors vacances scolaires

Week-end, qqes jours etc...

(Réservation directement au secrétariat CSE)

Tarifs par nuitée de la location

DESTINATION	PRIX Vac. Scolaires	Prix Hors Vac. Scolaires du Dimanche au Jeudi
BOURG SAINT MAURICE	210 € (soit 30 € la nuitée)	25 €
CHAMROUSSE	560 € (soit 80 € la nuitée)	40 €

BOURG SAINT MAURICE



Appartement du CSE :
4 personnes,

Résidence :
les Glières

(ouvert toute l'année).

Les arrivées se font le samedi à partir de 17 h00 et les départs le samedi avant 16h00.

Vous devez prévoir le linge de lit et toilettes.

TV + un parking extérieur

A la charge de l'agent le nettoyage complet de l'appartement.

Caution de 200 euros à payer au CSE.

Les clés sont à récupérer à votre CSE.

Pour info : le Sol a été refait été 2018. Et le Clic -Clac a été changé également, Création de Dressing & Plan de travail (Déc. 2019)

Capacité d'accueil **4 personnes** à respecter.

CHAMROUSSE



Appartement :
3 pièces, 6 personnes,

ouvert du :
23/12/2023 au 16/03/2024

Les arrivées se font le samedi à partir de 15 h00 et les départs le samedi avant 12h00.

Vous devez prévoir le linge de lit (sauf couvertures) et de toilettes.

TV + Lave-Vaisselle, Lave-linge, wifi + parking extérieur inclus. Une carte, remise avec les clés, donne accès gratuit à la piscine extérieure + salle de training à proximité.

A la charge de l'agent le nettoyage complet de l'appartement (option ménage payante, à préciser lors de votre réservation au CSE).

Caution de 200 euros à payer au CSE, ainsi que la Taxe de Séjour.

Capacité d'accueil maxi de **6 personnes** à respecter.

Les clés sont à récupérer à votre CSE.

ETAT DES LIEUX OBLIGATOIRE A VOTRE ENTREE et à remettre au CSE.





IMPORTANT : RAPPEL REGLEMENT

Attention, il faut impérativement respecter les capacités d'accueil des logements mis à votre disposition.

Les résidences se réservent le droit d'effectuer des contrôles et tout contrevenant devra quitter les lieux (pas de remboursement possible).

Respecter le règlement interne propre à chaque résidence.

Une fois de plus, nous vous rappelons que les gîtes sont sous votre responsabilité.

Soyez vigilants sur l'état de propreté des locations après votre passage.

La caution vous sera retenue si nous constatons une dégradation ou si le ménage n'a pas été fait.

Les désistements ne seront remboursés que pour raison grave justifiée par un **Certificat Médical**.

A défaut des motifs évoqués ci-dessus, à moins de 30 jours du début du séjour, 50% du montant total de la location seront exigés.

Un chèque du montant de la réservation sera demandé à l'inscription.

Il sera retiré à la fin du mois du séjour.